



Documents de circulation mineure

Par **Aminna**, le **19/08/2017** à **15:56**

Bjr je suis tunisienne née en france mais j ai pas la nationalité française je suis entré en france fin 2014 visa touristique avec mon mari et ma petite fille j ai eu un enfant en mai 2016 qui a la nationalité française on a déposé une demande de carte de séjour on a eu la carte de 1 ans vie privée et familiale alors j ai déposé une demande de carte de circulation pour ma fille elle a 3ans j ai mis dans le dossier l inscrit de l école elle va a la maternelle en septembre prochain le problème est ce que elle a le droits d obtenir cette carte de circulation ou il faut 5 ans de présence en france je veux dire pour la petite s il veut plait merci de me répondre »

Par **Aminna**, le **19/08/2017** à **23:52**

Pesonne ne répond